

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 23211</p>
---	--	---

SEANCE du : 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 décembre 2023.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	Marinette TALLIER
Hélène BROSSEAU	Pascal GABILY	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAudeau
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Anita BRIFFE – pouvoir à Pierre MORIN	Jamel CHENIOUR – pouvoir à Bruno BODIN	Stéphanie FILLON
Philippe BARON – pouvoir à Hélène BROSSEAU	Sandrine DELUGEAU – pouvoir à Pierre BUREAU	

Secrétaire de séance : Etienne HUCAULT, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques



Commande publique : travaux sur divers bâtiments

La collectivité envisage de lancer une consultation de marchés publics, sous la forme d'une procédure adaptée, selon les articles R2123-1, L2123-1, L2125-1 -R.2162-2 à 14 et L1111-2 du Code de la Commande Publique.

Il s'agira de recourir à un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents de 12 mois renouvelable 3 fois, soit d'une durée totale de 4 ans.

Ce dernier sera conclu sur les montants suivants :

Lot n° 01 : COUVERTURE TUILE – ZINGUERIE

Sans montant minimum et avec un montant MAXIMUM annuel :

166 000.00 € HT soit 200 000.00 € TTC

Soit pour les 4 ans

664 000.00 € HT soit 800 000.00 € TTC

Lot n° 02 : COUVERTURE ARDOISE – ZINGUERIE

Sans montant minimum et avec un montant MAXIMUM annuel :

166 000.00 € HT soit 200 000.00 € TTC

Soit pour les 4 ans

664 000.00 € HT soit 800 000.00 € TTC

Lot n° 03 : COUVERTURE METALLIQUE – ZINGUERIE

Sans montant minimum et avec un montant MAXIMUM annuel :

166 000.00 € HT soit 200 000.00 € TTC

Soit pour les 4 ans

664 000.00 € HT soit 800 000.00 € TTC

Lot n° 04 : MENUISERIE EXTERIEURE

Sans montant minimum et avec un montant MAXIMUM annuel :

83 000.00 € HT soit 100 000.00 € TTC

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20231222-DG_DEL_2023_211-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Soit pour les 4 ans
332 000.00 € HT soit 400 000.00 € TTC

Lot n° 05 : MENUISERIE – AGENCEMENT

Sans montant minimum et avec un montant MAXIMUM annuel :

83 000.00 € HT soit 100 000.00 € TTC

Soit pour les 4 ans

332 000.00 € HT soit 400 000.00 € TTC

Lot n° 06 : PEINTURE – REVETEMENT DE SOL SOUPLE

Sans montant minimum et avec un montant MAXIMUM annuel :

83 000.00 € HT soit 100 000.00 € TTC

Soit pour les 4 ans

332 000.00 € HT soit 400 000.00 € TTC

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** l'engagement de la procédure de consultation de l'accord-cadre relatif à DES TRAVAUX SUR DIVERS BATIMENTS de la Commune de Bressuire, de sa signature, conformément aux montants ci-dessus pour une durée de 12 mois renouvelable 3 fois - durée totale : 48 mois.
- **D'IMPUTER** la dépense sur les crédits ouverts au budget.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Etienne HUCAULT



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20231222-DG_DEL_2023_211-DE
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023